

CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Juin 2023

SOMMAIRE

Information/consultation sur le projet TEMPO

Point santé

- Compte-rendu de la CSSCT extraordinaire du 7 juin 2023
- Alerte pour risque grave au sein du service vidéographie de la Fabrique à Nancy
- Alerte pour danger grave et imminent à la rédaction de France 3 Grand Est à Strasbourg
- Alerte pour risque grave au sein des équipes de fabrication du JT de France 3 Auvergne Rhône-Alpes à Lyon
- Réponses de la direction aux préconisations du CSE relatives à l'alerte pour danger grave et imminent à France 3 Centre Val de Loire à Orléans / Openmédia.

Information/consultation – Tour de France féminin 2023

Information/consultation sur le projet TEMPO

Après 6 mois d'info consultation, les élus ont pris connaissance du rapport de l'expert sur ce projet. Pour bâtir ses conclusions, pas moins de 141 entretiens se sont déroulés, avec une difficulté particulière pour les premiers : le niveau d'info des salariés était relativement faible.

Dès ses premières lignes (dès le début de la synthèse), le ton est donné : « *nous pouvons affirmer que le projet Tempo ne peut se déployer en l'état, avec une mise à l'antenne des nouveaux JT le 4 septembre, sans risquer de porter des atteintes sérieuses à la santé des salariés* ». La suppression des éditions nationales de •3 et l'allongement théorique des éditions régionales se traduit, pour cette première phase, par une réduction de l'offre d'info sur •3 : les 11h hebdomadaires actuelles passeraient à 8h50 (en tenant compte de la disparition des 18h30).

Pour le 12/13, l'offre intégrerait une participation de •3 Toutes Régions à hauteur de 5 minutes quotidiennes.

Les experts notent l'existence d'un travail particulièrement conséquent mené par l'équipe projet. Les élus partagent ce constat. Pour autant, la déclinaison opérationnelle n'est pas encore prête, puisque les numéros 0 ne pourront pas être effectués avant la fin de l'info consultation (et celle-ci s'achève le 5 juillet, avec l'avis rendu au CSE central).

Le projet est présenté pour se dérouler par étapes, avec une 2^{ème} étape plus ambitieuse mais encore très floue. Les processus de décisions et d'arbitrages ne sont pas connus ni partagés.

L'expert nous explique que le risque principal est lié au fait qu'il y a une absence de véritable plan de prévention. Et que le plan de formation ambitieux est censé se dérouler entre la fin de l'info consultation et le démarrage du projet, sauf que la faisabilité pose question (puisqu'il n'y a comme période que ces 2 mois d'été). Par ailleurs, il y a peu d'accompagnement au Siège, et une incapacité à se projeter. Sachant que le contexte a déjà favorisé une accentuation de la pression et du stress, notamment depuis les départs en RCC. La dégradation des conditions de travail est notable. Les experts constatent les mêmes facteurs de risques dans le Réseau régional.

Les élus entendent notamment le problème lié à la précipitation, à l'absence de moyens et redoutent un risque social majeur. Ils pointent également la perte de réactivité inéluctable que le projet va générer, car il ne sera désormais plus possible d'effectuer des duplex en direct : il y aura en effet nécessité d'enregistrer avec une certaine anticipation (afin que les contenus soient disponibles dans les 23 antennes).

La direction a pris l'exemple du traitement de la journée de la veille du CSE (où des tests étaient effectués dans toutes les antennes et alors qu'une forte actualité se déroulait, avec l'explosion d'un immeuble à Paris).

Dans la configuration d'aujourd'hui, Paris Île de France a choisi de prévoir un direct, le national a prévu un sujet, et France Info est en édition spéciale depuis 17h30.

Avec Tempo, ça n'aurait pas été très différent : Ile de France aurait prévu un sujet récapitulatif, un son isolé du préfet de police ou du procureur, un plateau enregistré et l'utilisation de flux mis à disposition (par l'AFP, à partir de 18h30).

Pour la directrice du projet, l'offre Tempo ne serait pas dégradée dans le cadre d'une affaire comme celle-là. Dans le cas du faits divers d'Annecy, en revanche, ce serait différent...car il y a évidemment davantage de monde mobilisable à Paris qu'à Annecy.

Pour rappel, concernant Annecy, l'info est apprise par le journaliste sur place (qui voit les différents mouvements d'hélicoptères). Sur un cas comme celui-ci, il est très important d'envoyer systématiquement 2 équipes...sauf que souvent, une antenne régionale ne les a pas à disposition pour être sur Annecy.

A voir si des moyens de France Info n'étaient pas mobilisables : ce jour-là, il était prévu des moyens de direct à l'Assemblée nationale, puisque c'était la proposition de loi du groupe Liot par rapport au projet de réforme des retraites.

Les experts ont donc la certitude que, en l'état, le projet risque d'être un échec (alors qu'il est présenté pour rehausser le niveau régional !).

Les élus ont salué la qualité du travail effectué, ont soulevé ce paradoxe selon lequel autant de risques sont pris pour, au final, une diminution globale de l'offre d'info de 20% sur •3, et la fin des rendez-vous à midi pile et 19h pile. Sur cela, la direction a soulevé le fait que c'était pour exposer l'info à de meilleurs horaires.

Des questions ont à nouveau été posées notamment sur les 60 ETP. Nous avons compris que 3 étaient prévus pour France 3 Toutes Régions : qu'en est-il pour les antennes ? De même, sur l'organisation du travail et la compensation de la surcharge : où en est-on par rapport à l'idée de la semaine à 4 jours ? Et quelle est l'autonomie des directions locales pour les mises à jour des DUER ?

Pas davantage de précisions par rapport à la ventilation des 60 ETP ! Les élus ont rappelé que ce chiffre de 60 était insuffisant compte tenu du besoin. La direction a rappelé que ce chiffre de 60 était déjà un effort assumé dans un contexte global contraint.

Sur les semaines à 4 jours, certains services le pratiquent déjà. Ce qui a fait dire aux élus qu'ils attendaient une position nationale à ce sujet, ne serait-ce que pour des questions d'équité.

Globalement, la direction a soulevé qu'il s'agissait là d'un projet éditorial comme on en n'avait rarement eu dans le réseau régional. Mais cela ne répond pas à cette question : comment la direction compte-t-elle prévenir les risques identifiés en amont ? Va-t-on étudier les préconisations ? Là, tout le monde sait que nous n'en avons pas le temps, et que nous sommes « dans la spirale ». Les élus demandent à l'entreprise de prendre le temps d'étudier tout cela AVANT la mise en œuvre. « *N'envoyez pas sur l'autoroute une voiture que l'on ne sait pas conduire !* ».

En n'oubliant pas que l'existant est un Réseau essoré par plus de 10 ans de plan social : il y a eu une perte de 637 ETP.

Et sans oublier la concomitance des autres projets tels que Overdrive ou Open Médias (pour lequel les élus ont demandé que le calendrier soit détendu...sans le moindre résultat !)

Pour un paradoxe difficile à assumer vis-à-vis des détracteurs de l'audiovisuel public : il faudrait davantage de salariés pour une offre qui serait réduite par rapport à aujourd'hui ! « *Il faut savoir arrêter un projet s'il n'est pas prêt ou pas au point !* ».

A cela, la réponse de la directrice de l'équipe projet est que, son boulot à elle, « *c'est que ça marche le 4 septembre, que les scripts n'aient pas 28 manip à effectuer ; nous sommes convaincus de la soutenabilité de la charge* ».

Tout cela laisse un peu l'impression d'un dialogue de sourds, même si les personnes autour de la table ne sont pas celles qui ont mandat pour dire « stop » ou « on reporte ».

Ce débat-là est prévu le 5 juillet prochain au CSE central avec la présidente.

Point santé

Compte-rendu de la CSSCT extraordinaire du 7 juin 2023

Au sommaire :

- Besançon : présentation du plan d'action par la direction suite à l'alerte pour risque grave.
- Depuis la nouvelle loi, maintien ou non du registre des accidents bénins dans les antennes.
- Marseille : cas de discriminations syndicales d'un représentant de proximité.



[➤ Retrouvez le compte rendu de la CSSCT](#)

Alerte pour risque grave au sein du service vidéographie de la Fabrique à Nancy - Présentation du rapport de l'expert.

Les élus du CSE Réseau France 3 ont pris connaissance du rapport d'expertise réalisé par la coopérative CEDAET. Cette expertise avait été votée par le CSE le 4 avril 2023 suite à l'alerte pour risque grave au sein du service vidéographie de la Fabrique à Nancy (et au constat de situations particulièrement préoccupantes concernant tous l'ensemble des salariés de la post-production de Nancy)

Lors de la restitution, les experts ont expliqué ne pas s'être tenu à un échantillonnage habituel mais ont bien pu s'entretenir avec l'ensemble des salariés du site de la Fabrique à Nancy et des CDDU historiques.

Ce rapport montre que les inquiétudes étaient fondées.

Le rapport d'expertise démontre des dysfonctionnements inhérents au projet même de la fabrique, démontrant la spécificité du site de Nancy et particulièrement la planification de la vidéographie.

Alors que le service fonctionnait et donnait entière satisfaction, il a été décidé d'en modifier l'organisation et de se séparer de la chargée de production en CDDU qui faisait partie du binôme permettant d'en assurer le bon fonctionnement (avec la chargée de post production).

La direction se défend de poursuivre une organisation cible décidé en 2018 dont elle est incapable d'explicitier un intérêt lors d'échanges avec les élus. Aucune prévention primaire n'avait été envisagée, aucun plan d'action n'est à ce jour formalisé.

Les élus du CSE Réseau France 3 estiment que la direction a failli dans son obligation de garantir la santé et la sécurité des salariés du site de Post-production de La Fabrique de Nancy. Nous demandons à ce que s'ouvrent rapidement plusieurs chantiers en accord avec les conclusions du cabinet d'experts :

- Sur la création d'un ou des postes de travail
- Sur le redimensionnement de la fonction de RAF
- Sur la recentralisation à Nancy de l'activité de planification de la DDPRA pour les vidéographes
- Sur la révision de l'organisation cible sur le site de Post-production de Nancy et non plus se contraindre à n'envisager que de simples ajustements
- Sur la charge de travail des salariés de la PP de Nancy incluant la vidéographie,
- Sur la communication et l'information auprès des salariés sur les évolutions de l'organisation du travail et de sa distribution au sein de la Fabrique
- Sur les perspectives d'activité de la PP et singulièrement l'atelier de vidéographie de Nancy
- La mise en place de prévention primaire lorsque des changements sont envisagés

Alerte pour danger grave et imminent à la rédaction de France 3 Grand Est à Strasbourg - Présentation du rapport d'enquête paritaire.

Alors qu'une alerte DGI avait été adoptée lors du CSE du mois dernier suite à des propos suicidaires d'un manager, une délégation d'enquête paritaire avait été diligentée. Lors de ce CSE de juin, était à l'ordre du jour la restitution de cette enquête.

Celle-ci a permis de revisiter les conditions dans lesquelles ce manager et son épouse ont été recrutés et sont arrivés à France 3 Alsace en 2021. Avec une impression selon laquelle ils n'étaient pas désirés, puis qu'ils arrivaient avec un mois de congés restant à poser...avant de prendre en compte le besoin de formations, l'existence d'amplitudes très importantes, une certaine dureté dans les relations... Sans oublier des erreurs de gestion : l'impossibilité par exemple de programmer les 2 personnes en même temps en week-end ou en congé.

C'est toute une accumulation d'éléments qui a entraîné la situation dans laquelle ce salarié se trouve aujourd'hui. Un faits déclencheur (la « goutte qui a fait déborder le vase ») : un entretien annuel qui a été mal vécu.

Quelles leçons tirer de cette affaire ? Tout d'abord, des solutions sont à trouver pour les victimes de cette situation. Ensuite, des améliorations sont à prévoir concernant les règles de recrutement (qui doivent être plus stables), concernant les process pour l'arrivée et pour l'accueil des nouveaux salariés...et que les rédacteurs en chef adjoints soient mieux entourés. Un groupe travaille en ce moment sur le rôle des encadrants (qui ont évolué depuis ces dernières années), et sur l'organisation des rédactions.

Alerte pour risque grave au sein des équipes de fabrication du JT de France 3 Auvergne Rhône-Alpes à Lyon

Le 8 juin 2023, un monteur a tenu des propos suicidaires alors qu'il se trouvait sur son lieu de travail.

Ce monteur venait de reprendre le travail après un long burn-out de plusieurs mois.

La direction a expliqué que cette journée du 8 juin s'était révélée compliquée, et qu'elle avait probablement commis une erreur de planification en pensant que ça pouvait passer.

Effectivement, l'actualité chaude d'Annecy a amené une surcharge de travail aux quatre monteurs présents.

Le rééquilibrage dans les antennes des emplois à moyens constants sur les deux dernières années, en raison du manque d'équité, a surtout profité aux mono antennes qui étaient le plus en sous effectifs.

Le directeur du Réseau s'est engagé à un rééquilibrage (prévu pour 2024).

Cependant, les problèmes de planification et de sous-effectifs sont de plus en plus récurrents dans la station lyonnaise et dans la rédaction.

Avec le manque de remplacements et la charge de travail en augmentation, la fatigue des salariés s'accroît.

Suite à cet exposé, le CSE a adopté une résolution pour reconnaître un risque grave au sein du service montage, et qu'une enquête soit diligentée.

Réponses de la direction aux préconisations du CSE relatives à l'alerte pour danger grave et imminent à France 3 Centre Val de Loire à Orléans / OpenMédia.

Suite au Danger Grave et Imminent à France 3 Val de Loire du 19 avril dernier pour la mise en œuvre de l'outil OpenMédia.

Il s'avère que le lancement d'OpenMédia à Orléans fut très difficile et pas sans conséquences sur les équipes. En effet, l'application à marche forcée s'est révélée compliquée. Il est vrai que pour les antennes suivantes Amiens et Lille, à la suite des alertes sur Orléans, des préconisations ont été mises en place mais il demeure quelques dysfonctionnements persistants au niveau de l'outil OpenMédia, ce qui met à mal encore les équipes.

Les élus enjoignent la direction à mettre en place les préconisations de l'enquête pour les futures stations.

Information/consultation –recueil de l’avis sur la demande de dérogation du temps de travail relative à l’opération Tour de France féminin 2023

Le planning du Tour de France a été présenté aux élus : départ des camions de Clermont- Ferrand le 23 juin, pour une arrivée le 30 juillet à Pau.

Les vacances seront de 9H à 19H. Pour la production d’un signal inter plus un signal complet pour France 2.

Côté véhicules, 3 poids lourds et une vingtaine de voitures sont prévus.

Il est envisagé une rotation des équipes avec des groupes de transport afin de réduire la pollution des véhicules.

Cette année, aucune demande de personnel des antennes n’a été effectuée pour participer à ce TDF féminin.

Les élus ont demandé qu’un bilan soit effectué à l’issue du tour.

Au vu du nombre d’expertises à l’ordre du jour à devoir prendre en compte, le traitement de chaque point s’est révélé long et les jours prévus pour la tenue de ce CSE de juin n’ont donc pas permis de tous les traiter.

Une demi-journée supplémentaire a été ajoutée le 27 juin : elle aussi ne s’est pas révélée suffisante.

Ce CSE de juin se terminera donc le 11 juillet.

Et le prochain est prévu les 30 et 31 août.

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Alex BABELOT